

## **Institut universitaire de médecine générale**

Malgré la reconnaissance de la médecine générale en tant que spécialité FMH en 1975 et son rôle central dans le système de santé, certaines régions de Suisse pourraient manquer très prochainement de médecins de premier recours. Les causes de cette évolution sont multiples, mais une grande responsabilité revient à la formation, tant au niveau pré-gradué que post-gradué. En 1991, une dizaine de praticiens en collaboration avec le directeur de la PMU, le Professeur Alain Pécoud, mettent alors sur pied un enseignement structuré en médecine générale, dispensé par des médecins installés en cabinet. Puis un pas supplémentaire est franchi en 1997 avec la création de l'Unité de médecine générale (UMG), reconnue par la Faculté de médecine de Lausanne. Dès 1998, l'activité de l'UMG s'étend à la formation post-gradué en médecine générale ; ses membres s'impliquent enfin dans des activités de recherche spécifiques à leurs domaines d'intérêts.

Aujourd'hui, la création d'un institut universitaire de médecine générale confère à la médecine générale le plein statut de discipline académique. Cette nouvelle infrastructure institutionnelle stimulera des développements en terme d'enseignement, de recherche et de formation d'une relève académique.

### **Structure de l'Institut universitaire de médecine générale**

L'institut comprend l'ensemble des omnipraticiens qui, à côté de leur travail au cabinet, sont engagés dans l'enseignement de la médecine générale, soit plus de 100 praticiens. Il est intégré à la Policlinique Médicale Universitaire de Lausanne. La direction de l'institut est actuellement assurée par le Docteur Thomas Bischoff par intérim. Un poste de professeur a été mis au concours. Un collège, composé d'une quinzaine de membres, médecins généralistes ou internistes généraux, avec une pratique indépendante apporte un soutien à la direction.

### **Enseignement pré-gradué**

Tant en milieu académique que par le biais de stages en cabinet, l'enseignement pré-gradué vise à illustrer le travail du praticien et ainsi stimuler l'intérêt et la motivation pour le choix de ce métier ; sensibiliser à l'approche globale de la médecine générale centrée sur le patient et non sur un organe spécifique ; enseigner des contenus spécifiques nécessaires à l'acquisition de compétences pour une prise en charge ambulatoire et enseigner les compétences cliniques de base, y compris les compétences relationnelles.

Dès la deuxième année, les étudiants ont la possibilité de se faire parrainer par un médecin généraliste romand pour la durée des études. Ce contact régulier de l'étudiant avec le terrain de la médecine de tous les jours et le développement d'une relation privilégiée, professionnelle ou simplement humaine, peut servir de référence professionnelle ou d'illustration extra-universitaire de l'activité médicale. Développée depuis 1995, cette offre rencontre un vif intérêt : plus de 500 étudiants ont été affectés à l'un des 150 médecins praticiens engagés dans cette activité.

Pour favoriser ce contact avec la médecine générale, les étudiants pourront désormais aussi profiter d'un mois de stage chez un médecin généraliste installé en Suisse romande. Le stage chez le médecin praticien est une occasion unique pour s'immerger dans la réalité de la médecine ambulatoire au cabinet, comprendre les particularités de la médecine générale et les enjeux du contexte communautaire, vivre au quotidien la relation avec les patients dans l'intimité de la consultation et apprendre la gestion complexe d'une approche intégrée, bio-psycho-sociale.

## **Formation post-graduée**

L'UMG a fait un travail de pionnier avec l'AMOV, la PMU et le service des Hospices Cantonaux, en mettant en place un cursus de formation post-graduée en médecine générale. Le but en est double : le titre FMH et l'installation en pratique privée. A cet effet, de nombreuses places d'assistant dans différents services, hôpitaux et cabinets garantissent accueil et formation. Vingt-cinq assistants environ sont en permanence engagés dans ce cursus, que l'institut permettra de développer à l'échelle de la Suisse romande.

L'assistantat au cabinet du praticien est un élément essentiel, de plus en plus important, de la formation post-graduée. Un réseau de places de stages en Suisse romande est en développement, en collaboration, d'une part avec le Collège de médecine de premier recours (CMPR) et l'Unité d'enseignement de médecine générale de Genève pour l'organisation de cours romands pour les maîtres de stage, et d'autre part, avec l'Association des médecins omnipraticiens vaudois (AMOV) et la PMU pour le projet vaudois d'assistantat au cabinet.

## **Recherche**

Les membres de l'UMG ont développé et réalisé différentes recherches en relation avec la pratique en Médecine générale et ont également participé à des projets en collaboration avec la Policlinique médicale universitaire et d'autres instituts de la faculté de médecine. A ce jour, les thèmes principaux des études réalisées concernaient le recours à l'ultrasonographie au cabinet, les problèmes de santé liés au travail et les arrêts de travail en médecine de premier recours, les carences en vitamine B12 ou en fer, ou encore la prise en charge des douleurs thoraciques au cabinet médical. Cette dernière recherche a reçu le premier prix du CMPR (Collège de Médecine de Premier Recours) en juin dernier.